

Chenôve > avec vous MAG

AUTOMNE 2025 | Le magazine de votre ville

ville-chenove.fr

DOSSIER
Chenôve, pôle
économique
dynamique

P.12

Info

élections

CHENÔVE AVEC VOUS
MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE
2, place Pierre Meunier - B.P. 130
21 300 Chenôve Cedex
Tél.: 03 80 51 55 00 - communication@chenove.fr
www.chenove.fr
Directeur de la publication : Thierry Falconnet
Direction éditoriale : Justine Lagrange
Rédaction : Estelle Bertrand
Graphisme : Atelier Pangram et Estelle Bertrand
Crédits photos : Ville de Chenôve - Groupe ID'EES
Impression : Coloradoc
Distribution : Geliquot
Dépôt légal à parution | Tirage : 7 500 exemplaires
Magazine édité le 09/10/2025
Imprimé sur papier certifié FSC

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 20 juin 2018 N° 2018-493, et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à rgpd@chenove.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

SOMMAIRE

PANORAMA

4

À RETENIR
Les actus en bref

ZOOM SUR :
Les travaux dans les écoles

8

CADRE DE VIE

10



INFORMATION

Chère Chenevelière, Cher Chenevelier,

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Une période de réserve encadrée par le Code électoral est ainsi en cours depuis le 1er septembre 2025.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'édito du Maire, les interventions des élus ainsi que les tribunes libres sont suspendues du magazine jusqu'au renouvellement du Conseil municipal après les élections de mars 2026.

En vertu du principe de continuité, votre magazine municipal peut être publié selon sa périodicité habituelle. Vous y retrouverez, comme toujours, les informations pratiques et l'actualité de la vie chenevelière.

LA RÉDACTION.

**PARTICIPATION
CITOYENNE
EN ACTES**

11

**TRIBUNES
LIBRES**

18

**HISTOIRE
D'UN QUARTIER**

21

12

DOSSIER :
Chenôve, pôle économique
dynamique et attractif

20

**COUPS DE CŒUR
DE LA BIB'**

22

AGENDA

**LES ÉLUS DANS
LES QUARTIERS**



Un été à Chenôve

Organisée avec l'aide des bénévoles d'Action contre la faim, la braderie a rencontré un vif succès et a permis de récolter plus de 2000€ pour l'association.

14 JUIN



27 JUIN

C'est grâce à leur implication que les actions quotidiennes de la ville prennent vie : les bénévoles étaient à l'honneur pour la désormais traditionnelle fête des bénévoles. Un repas festif et convivial pour leur dire un grand merci pour leur engagement !

La journée Portes Ouvertes du Conservatoire a été l'occasion pour les (futurs) musiciens de découvrir de nouveaux instruments et pratiques artistiques.

21 JUIN

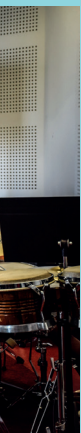


**DES
ÉVÈNEMENTS
et activités
pour tous**



DU 1^{ER} AU 28 AOUT

La ville proposait de passer "l'été au Parc du Cèdre" avec un programme d'animations pour toute la famille.



DES MOMENTS *de partage*



14 JUILLET

La commune a célébré la Fête Nationale dans un esprit de partage, de mémoire et de fierté républicaine !



10 SEPTEMBRE

Le 10 septembre 1944, Chenôve retrouvait la liberté après quatre ans d'occupation. Une date que la ville continue de célébrer pour faire perdurer la mémoire collective.

Spectacle, démonstration de breakdanse, scène ouverte, battle de danse et tournois de football, la nouvelle édition du festival Bonb'hip hop à fait bouger Chenôve !

DU 1^{ER} AU 5 JUILLET



JUILLET - AOÛT

Des jeunes Cheneveliers ont profité de l'été et du dispositif Vacances pour Tous pour découvrir, notamment l'équitation au camp de Ternant.



20 SEPTEMBRE

Suite au climat de violences qui touche la métropole de Dijon et Chenôve, un rassemblement républicain a été organisé en lieu et place de la Fête de la République. Près de 300 personnes se sont retrouvées devant l'hôtel de ville pour manifester leur attachement à la paix, la République et au refus de la violence.

À retenir...

Les actus en bref

1

LE CÈDRE DÉVOILE une programmation vibrante !

Le Cèdre s'apprête à vivre une nouvelle saison haute en couleurs, ouverte sur le monde et accessible à tous les publics. Théâtre, danse, musique ou encore cirque : la programmation s'annonce éclectique et audacieuse, entre grands rendez-vous et découvertes inattendues. Parmi les temps forts, le passage très attendu de la compagnie 26000 Couverts avec son spectacle déjanté L'Idéal Club, véritable concentré d'humour et de poésie décalée. La scène chenevelière accueillera aussi des propositions venues d'ailleurs, comme Extasia du metteur en scène marocain Yassine Ahajjam, ou encore la création chorégraphique contem-

poraine de Sao Ratsifandrihana, entre tradition et modernité. Le jazz trouvera également sa place avec un hommage vibrant à l'icône américaine Peggy Lee, tandis que le théâtre musical fera écho aux grandes œuvres littéraires, avec une adaptation inédite des Raisins de la colère de Steinbeck. Enfin, le cirque viendra insuffler toute l'énergie et la fraîcheur de jeunes artistes en devenir avec les Zacro'b'artistes de Dijon. Une saison résolument diversifiée, qui promet autant d'émotion que de partage. Pour en découvrir tous les détails et préparer vos sorties, rendez-vous au Cèdre pour récupérer la brochure complète de la saison !



2

LE NOUVEAU NUMÉRO des services d'urgence

Les services d'urgence utilisent désormais un nouveau numéro de téléphone pour rappeler les personnes ayant contacté les secours : le 0800 112 112. En revanche, les numéros d'urgence pour contacter les services de secours restent inchangés et sont joignables gratuitement 24h sur 24. Petite piqûre de rappel : le 17 pour la police ou la gendarmerie, le 18 pour les sapeurs-pompiers, le 112 comme numéro d'appel urgence européen et le 197 pour les alertes attentat/alerte enlèvement.

Alors si vous voyez le 0800 112 112, pensez à décrocher, ce n'est pas un spam ! Au contraire, ce changement de numéro s'inscrit dans le nouveau dispositif qui vise à lutter contre les appels frauduleux et à protéger les informations confidentielles des communications.



Les **services d'urgence** vous **rappellent** désormais avec le

0 800 112 112

**Ceci n'est
pas un spam !**



Pensez à **enregistrer**
dès maintenant ce numéro
dans vos contacts



3 **REVENU MINIMUM ETUDIANT :** *l'égalité des chances au maximum !*

Depuis le 1er septembre, les étudiants peuvent déposer leur demande de Revenu Minimum Etudiant (RME) auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cette aide financière s'adresse aux jeunes cheneveliers inscrits dans l'enseignement supérieur.

Le saviez-vous ? Le Revenu Minimum Etudiant est une initiative 100% made in Chenôve. En effet, le RME a été créé en 1989 par l'ancien député-maire Roland Carraz. Une première en France qui a inspiré d'autres communes. Depuis, le dispositif a évolué pour permettre d'élargir le nombre de bénéficiaires. Aujourd'hui, sont éligibles au RME, les étudiants de moins de 27 ans, résidant à Chenôve depuis au moins 2 ans et titulaires du baccalauréat. Les études supérieures peuvent être suivies en

Bourgogne-Franche-Comté comme ailleurs en France et même à l'étranger. Le montant maximum de l'allocation est de 2 300 € par an, calculé en fonction du lieu d'études, des frais de scolarité, de logement, de transport... Le RME est complété par un chèque culture de 40€.

➤ **Bon à savoir :** le chèque-culture de 40 € est attribué à tout étudiant déposant un dossier RME complet qu'il soit bénéficiaire ou non d'une allocation.

➤ **Comment faire sa demande de RME :** le dossier est à récupérer auprès du CCAS ou directement sur le site www.chenove.fr. L'étudiant devra déposer son dossier complété en prenant rendez-vous avec un agent du CCAS avant le 31 décembre 2025.

RME REVENU MINIMUM ETUDIANT

À Chenôve on investit
pour ta réussite !



Travaux d'été dans les écoles

LA VILLE A PROFITÉ DE L'ÉTÉ *pour préparer la rentrée scolaire*

Quand les enfants désertent les cours d'écoles pendant les grandes vacances, les agents de la Ville les remplacent ! Juillet et août sont toujours l'occasion de réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments scolaires. Cet été n'a pas fait exception.

Peintures fraîches, sécurisation, nettoyage, installation de nouveaux mobiliers adaptés, rénovation de certains équipements et espaces communs, au total c'est 401 000€ de travaux qui ont été réalisés sur l'ensemble des six groupes scolaires de Chenôve en 2025, avec, notamment, un accent mis sur le numérique. En effet, la Ville continue le déploiement de son plan numérique avec, le remplacement des équipements vieillissants, la mise à disposition des élèves d'ordinateurs Chromebook et l'installation de 15 nouvelles dalles tactiles.

Mais c'est sûrement le groupe scolaire Jules Ferry qui aura subi la plus grande transformation cet été avec une cours végétalisée radicalement transformée. Au revoir l'étendue bétonnée, les élèves ont pu profiter d'une rentrée dans un espace transformé en îlot de fraîcheur. 18 arbres et 200 arbustes plantés, 288m² d'aire de jeux et de détente, au total c'est 1300 m² qui ont été désimperméabilisés pour intégrer la nature en ville et développer une nouvelle approche pédagogique.

Nul doute que les élèves, qui ont coconçue cette cour eux-mêmes avec les équipes enseignantes, ont apprécié cette rentrée plus verte !



L'INFO EN

Végétalisation de la cour, réfection des sanitaires de l'école maternelle et peinture de la salle périscolaire de l'école élémentaire, au total en 2025 c'est

207 900€

d'investissements pour le groupe scolaire Jules Ferry

CITÉ ÉDUCATIVE

un label d'excellence

En 2019, Chenôve était la première ville de Bourgogne-Franche-Comté à être labellisée Cité Educative, mais qu'est-ce que cela signifie ?

Le label Cité éducative vise à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle. Elle consiste en une grande alliance des acteurs éducatifs : parents, services de la collectivité, services de l'Etat, associations, habitants. Dans ce cadre, de nombreux projets peuvent être envisagés et subventionnés par le dispositif. Depuis le début de l'année, 45 projets ont déjà été financés comme le dispositif Prof Express par exemple, qui fournit du soutien scolaire en ligne.

Comment sont choisis les projets financés ?

Les actions financées par la Cité Educative de Chenôve doivent contribuer à structurer la communauté éducative locale, en particulier pour les enfants et jeunes de 0 à 25 ans, et s'inscrire dans l'un des axes prioritaires :

- **Conforter le rôle de l'école** (structurer les réseaux éducatifs, assurer une prise en charge précoce, développer l'innovation pédagogique, renforcer l'attractivité des établissements...)
- **Promouvoir la continuité éducative** (implication des parents, prises en charge éducatives coordonnées, prévention santé, lutte contre le décrochage scolaire, développement de la citoyenneté...)
- **Ouvrir le champ des possibles** (insertion professionnelle, mobilité, ouverture culturelle, accès au numérique, lutte contre les discriminations...)



COÛT RÉEL *VS* Coût facturé

Derrière chaque service du quotidien se cache un coût réel supérieur à la participation demandée aux familles. C'est le principe du service public : offrir des services essentiels à des tarifs accessibles. Voici deux exemples concrets :

UN REPAS EN RESTAURATION SCOLAIRE :

- ▶ Coûte aux familles entre 1.50€ et 5.74€ (en fonction du quotient familial)
- ▶ Coûte à la Ville 6.69€ (repas, encadrement et frais de structure)

UNE JOURNÉE EN CRÈCHE MUNICIPALE :

- ▶ Coûte aux familles 10.98€ par enfant pour une journée moyenne de 9h
- ▶ Coûte à la Ville 101.25€ par enfant pour une journée moyenne de 9h



Pour l'amélioration de votre cadre de vie

GRANDS CRUS : *l'avenue du 14 juillet réaménagée*

Dijon métropole va mener un projet de réaménagement de l'espace public au niveau de l'entrée sud de la commune de Chenôve, à partir de novembre 2025. Une première phase de travaux, présentée aux habitants du quartier lors d'une réunion d'information et de concertation le 28 août dernier, concernera l'avenue du 14 juillet pour un investissement d'un million d'euros.

Cet axe de circulation majeur, créé à la fin des années 80, va se métamorphoser grâce à un réaménagement global visant à améliorer la sécurité, le stationnement et les équipements, tout en développant la végétalisation. Parmi les aménagements complémentaires : une réfection totale de la voirie, un agrandissement des trottoirs et une mise en conformité réglementaire des places pour les personnes à mobilité réduite (PMR)



Flyer métropole

Participation citoyenne en actes

NOUVEAU CONSEIL DES ENFANTS

La citoyenneté s'expérimente dès le plus jeune âge !

À Chenôve, la citoyenneté s'expérimente dès le plus jeune âge ! Le Conseil des Enfants (CdE), composé de 30 jeunes élu.es, sera renouvelé à partir de janvier 2026. La campagne électorale débute dès à présent et les candidatures sont ouvertes jusqu'au mardi 2 décembre 2025.

Le Conseil des Enfants est une véritable école de la démocratie locale. Ouvert aux jeunes de 9 à 13 ans, habitants à Chenôve, il permet aux enfants de porter la voix de leurs camarades, d'imaginer des projets et de participer à leur mise en œuvre avec les services de la Ville.

L'année 2025 a été riche en initiatives concrètes. Les conseillers ont créé des jeux en bois pour sensibiliser à l'écologie, qui seront prochainement installés à côté de la bibliothèque-médiathèque. Ils ont également réalisé une œuvre d'art à partir de canettes recyclées grâce à des bacs de collecte déposés dans les écoles de Chenôve. Enfin, ils ont participé à la création et à l'interprétation d'un slam sur le

thème des délits avec le rappeur Sidi. Myriam, membre du CdE depuis deux ans, qui a participé au projet d'écriture et d'interprétation du slam, explique : « On a choisi le thème des délits parce que c'est malheureusement très fréquent et on voulait montrer que c'était possible d'en parler et que ça pouvait être possible que ça s'arrête ».

Au-delà des projets, le Conseil des Enfants favorise la découverte des principes de la démocratie, du débat collectif et de la coopération. Joséphine raconte : « J'ai beaucoup apprécié l'ambiance qu'il y avait dans le conseil, on pouvait discuter entre nous, ce n'est pas que du travail, c'est aussi agréable ». Shems-eddine ajoute : « Ça m'a appris des choses sur ma ville et je trouve que mon comportement a changé aussi ».

Faire partie du Conseil des Enfants, c'est donc entamer un parcours citoyen dès le plus jeune âge, en participant activement à la vie de la commune et en contribuant à améliorer le quotidien des Cheneveliers.

➤ Tu habites Chenôve et tu souhaites t'impliquer dans ta ville ? Dépose ta candidature avant le 2 décembre 2025 auprès du responsable de ton école, du CPE de ton collège, ou du service Démocratie participative de la Ville.

➤ Si tu es scolarisé en dehors de Chenôve, tu peux aussi candidater ! Récupère ta fiche de candidature sur le site chenove.fr ou dans les points d'accueil de la ville et dépose la directement à la mairie ou par mail à : elabaune@chenove.fr

➤ Les élections se tiendront les lundi 15 et mardi 16 décembre 2025.

"J'avais envie de découvrir ce que font les gens pour notre Ville"

Jade, membre du CdE de 2023 à 2025







Dossier

*Chenôve, un pôle économique
dynamique et attractif*



Chenôve, pôle économique dynamique et attractif

UNE VILLE QUI OEUVRE pour l'emploi et l'entrepreneuriat

Troisième ville de Côte-d'Or par sa population, Chenôve occupe également une place de premier plan dans le paysage économique métropolitain. Avec plus de 1 000 entreprises en activité, la commune constitue le deuxième pôle économique de la métropole dijonnaise. Ce dynamisme se traduit par un emploi total de plus de 7 400 postes, salariés et non-salariés confondus.

L'économie chenevelière se distingue par sa diversité : entreprises industrielles, commerces, services, structures de l'économie sociale et solidaire, autant d'acteurs qui contribuent à la vitalité du territoire et offrent un tissu économique équilibré. Parmi eux, 596 établissements emploient au moins un salarié, signe d'une activité locale qui s'appuie à la fois sur les grandes structures et sur un réseau dense de petites et moyennes entreprises.



Chenôve bénéficie en outre d'un dispositif unique en Bourgogne : la Zone Franche Urbaine « Territoires Entrepreneurs » (ZFU-TE). Créée en 1997, elle couvre trois secteurs : le quartier du Mail, deux zones industrielles et la zone Europa. Les entreprises qui s'y installent peuvent, sous conditions, bénéficier d'exonérations fiscales en contrepartie de recrutements de main-d'œuvre locale. Ce dispositif, prolongé jusqu'au 31 décembre 2025, favorise l'attractivité économique tout en soutenant l'emploi et l'insertion professionnelle dans la commune.

Enfin, la Ville accompagne tout au long de l'année les entrepreneurs dans leur recherche de locaux adaptés. Activités de services, cellules commerciales en centre-ville ou établissements en zone industrielle, cet accompagnement contribue à maintenir une offre diversifiée et accessible, adaptée aussi bien aux porteurs de projets qu'aux entreprises déjà implantées. Chenôve affirme ainsi sa vocation de pôle économique attractif, où coexistent grandes entreprises, initiatives solidaires et acteurs émergents, au service d'un développement local durable et ouvert.

TRAM T3 : AMÉLIORER LA MOBILITÉ pour favoriser l'insertion professionnelle

Le futur tracé de la ligne T3 devrait passer par la zone d'activité de Chenôve, une opportunité pour le territoire. Deux réunions de concertation ont été organisées à Chenôve, dont une dédiée aux acteurs économiques. Elles ont souligné l'importance de la mobilité pour l'insertion professionnelle. En favorisant l'accès aux emplois et aux services sans voiture, ce projet s'inscrit dans une logique de développement économique et social.



• GROUPE ID'ÉES : 40 ans d'innovation au service de l'insertion

Implanté à Chenôve depuis sa création en 1985, le groupe ID'EES est devenu en quatre décennies un acteur national incontournable de l'insertion par l'activité économique. Fidèle à son ancrage local, il conjugue développement économique, accompagnement social et innovation.

À l'origine du projet il y a Pierre Choux et Jacques Danière, éducateur spécialisé et cadre de la CAF. Ils sont convaincus qu'un parcours éducatif n'a de sens que s'il mène à l'emploi. Ils imaginent alors une structure permettant à des jeunes sans perspectives professionnelles de retrouver confiance grâce au travail.

Aujourd'hui, le groupe représente près de 70 millions d'euros de chiffre d'affaires, 1 600 équivalents temps plein et un réseau de structures variées à l'échelle nationale. Le groupe ID'EES repose sur un format de gouvernance associative. Ici, pas de rémunération du capital, les excédents éventuels sont réinvestis dans de nouvelles



offres d'insertion. Cette logique militante s'appuie sur un modèle économique solide : 80 à 90 % de l'activité provient directement du chiffre d'affaires généré par la vente de services et de produits.

Au-delà des chiffres, l'approche du groupe reste profondément humaine. Chaque personne est accueillie avec son histoire, ses envies, parfois ses freins. La diversité des métiers proposés permet d'ajuster les parcours. Comme le résume Patrick Choux : « On fait du sur mesure, notre objectif, c'est la lutte contre l'exclusion ».

PATRICK CHOUX *président du groupe ID'EES*

Pourquoi avoir choisi d'implanter et maintenir le siège social du groupe à Chenôve ?

C'est ici que l'histoire a commencé et que les premiers soutiens, politiques et économiques, se sont manifestés. Je sais qu'il y a notamment eu un fort soutien de Roland Carraz pour permettre l'installation d'ID'EES 21. Nos activités sont inscrites au bénéfice du territoire et de ses habitants. Rester à Chenôve, c'est rester fidèle à notre ADN.

Comment se déroule un parcours d'insertion ?

Nous accueillons chaque personne telle qu'elle est, avec son parcours, parfois cabossé, et ses envies. Beaucoup ne savent pas exactement ce qu'elles veulent faire, mais elles savent souvent ce qu'elles ne veulent pas. Notre diversité de métiers nous permet de proposer une orientation adaptée. Dès le départ, nous proposons un vrai contrat de travail, avec un salaire et les droits qui y sont associés. C'est une base de confiance et de respect mutuel, qui permet ensuite d'accompagner la personne, de lever ses difficultés et de construire avec elle un projet professionnel durable.

Quels sont les prochains défis du groupe ?

Convaincre les pouvoirs publics que l'insertion n'est pas une charge mais un investissement ! Et poursuivre nos partenariats pour développer des métiers porteurs, notamment dans la transition écologique et les services essentiels.



FORUMS DE L'EMPLOI : rapprocher les talents et les entreprises

À Chenôve, l'accès à l'emploi reste un enjeu majeur, notamment pour les jeunes et les habitants des quartiers prioritaires. Pour y répondre, plusieurs forums thématiques rythment l'année et créent un pont concret entre candidats, formations et recruteurs.



Si le taux de chômage baisse régulièrement en France et s'établit autour de 7,3 % de la population active, la situation locale demeure plus contrastée avec environ 11 % de demandeurs d'emploi, dont 13 % de jeunes de moins de 25 ans. Dans les quartiers prioritaires, les difficultés sont encore plus marquées. Ainsi, trois forums thématiques sont planifiés chaque année en fonction de la saisonnalité pour s'adapter au mieux aux besoins de recrutement des entreprises :

- Métiers du tertiaire en hiver (février)
- Métiers du vert au printemps (mai)
- Métiers du BTS, de la logistique et du transport en automne (octobre)

Ces événements se distinguent par leur format dynamique. Plus qu'un lieu de rencontre entre candidats et recruteurs, ils proposent de véritables parcours faits d'ateliers, de simulations d'entretien et de découverte de métiers. Ils offrent également des opportunités d'inscription à des stages ou des formations professionnelles, tout en facilitant des recrutements immédiats. De nombreuses entreprises, partenaires et organismes de formation y participent et mettent en avant des solutions dites « structurantes » telles que l'insertion, permettant à chaque participant de mieux envisager un projet professionnel durable.

LES VENDREDIS DE L'EMPLOI : un accompagnement pour les jeunes

Chaque vendredi après-midi, le service jeunesse de Chenôve organise le *Vendredi de l'Emploi* à L'Annexe. Ce rendez-vous hebdomadaire s'adresse aux jeunes Cheneveliers en recherche d'emploi, de formation ou de stage, et propose un accompagnement individuel personnalisé. Des ateliers pratiques permettent de travailler sur le CV, la lettre de motivation ou la préparation aux entretiens, tandis que des rencontres sont organisées avec des entreprises locales, des agences d'intérim et des partenaires de l'insertion professionnelle.

- Tous les vendredis après-midi à L'Annexe, cour Margot
- Plus d'informations auprès du service jeunesse : 03 80 51 55 35

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

**pour trouver des locaux
adaptés à leur activité.**



La Ville tient également une veille territoriale des locaux privés pour comptabiliser les surfaces commerciales disponibles pour de futures installations et/ou déménagements.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF POUR LES ENTREPRISES

TERRITOIRE ENTREPRENEUR

**Chenôve est la seule ville
de Bourgogne bénéficiant
de la Zone Franche Urbaine**

Les ZFU-TE sont des périmètres géographiques dans lesquels les entreprises bénéficient d'avantages fiscaux.



1014
ENTREPRISES
en activité*

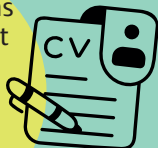
596
ÉTABLISSEMENTS
de plus de 1 salarié*

CHENÔVE pôle économique dynamique

DES ACTIONS CIBLÉES POUR LES JEUNES

**comme les Vendredis
de l'emploi à l'Annexe**

Un projet de plateforme dédiée aux demandes de stages, de formations et d'apprentissages est également en cours de réalisation.



824
CANDIDATS
accueillis sur les forums
de l'emploi 2025**



120
RECRUTEMENTS
dont 30% en CDI (forums 2025**)

396
INSCRIPTIONS
à des formations (forums 2025**)

DES FORUMS DE L'EMPLOI ATTRACTIFS ET EFFICACES

* Chiffres en 2021

** Résultat des deux premiers forums de 2025, la troisième édition 2025 n'ayant pas encore été comptabilisée au moment de la rédaction du magazine.

Tribunes libres



LES OPPOSITIONS S'EXPRIMENT



LA MAJORITÉ MUNICIPALE S'EXPRIME



INFORMATION

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Une période de réserve encadrée par le Code électoral est ainsi en cours depuis le 1er septembre 2025.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'édition du Maire, les interventions des élus ainsi que les tribunes libres sont suspendues du magazine jusqu'au renouvellement du Conseil municipal après les élections de mars 2026.

En vertu du principe de continuité, votre magazine municipal peut être publié selon sa périodicité habituelle. Vous y retrouverez, comme toujours, les informations pratiques et l'actualité de la vie chenevelière.

LA RÉDACTION.

Coups de cœur de la bibliothèque

PLACE COLUCHE
03 80 51 55 09
bibliotheque@chenove.fr
Suivez l'activité
de la bibliothèque
François Mitterrand sur :
www.bibliotheque.ville-chenove.fr

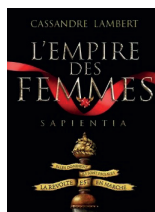
LIVRE JEUNESSE



Le crâne

Jon KLASSEN - L'École des loisirs, 2025

Une nuit, Otilla s'est enfuie. Elle a couru longtemps à travers la forêt jusqu'à une maison isolée, où vivait un crâne. "Entre, a dit le crâne, je vais te montrer la maison". Otilla a sympathisé avec son hôte, qui a lui aussi peur de quelque chose, quelque chose qui revient chaque nuit. La courageuse Otilla pourra-t-elle les sauver ? Un conte unique où l'on suit une petite fille calme et déterminée et où on se laisse porter par une ambiance particulière, à la fois bienveillante et morbide.



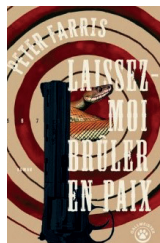
ROMAN ADO

L'empire des femmes

Cassandra LAMBERT - Didier jeunesse, 2024

A Sapientia ce sont les femmes qui gouvernent, alors que les hommes vivent seuls sur une autre île. Au cœur de cette société matriarcale, nous suivons Adona la fille d'une famille très influente. Chaque année, a lieu la Cérémonie, un tournoi où les hommes se battent dans une arène jusqu'à la mort. Adona va y participer pour la première fois afin de choisir un géniteur pour sa descendance, la seule utilité des hommes dans cette société. Mais Adona, qui déteste la violence, pourrait bien remettre en cause tout un système. Une dystopie haletante et originale en deux tomes.

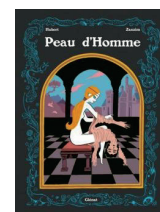
LIVRE ADULTE



Laissez-moi brûler en paix

Peter FARRIS - GALLMEISTER, 2025

Sallie Crews est une ancienne policière d'un groupe d'élite devenue responsable d'un stand de tir, quand un juge est assassiné et qu'elle reçoit des menaces elle comprend qu'elle doit se replonger dans un passé qu'elle veut oublier. Sur fond d'ambition politique, de droit de port d'arme aux Etats Unis et de violences policières, Peter Farris dresse un bilan de l'Amérique moderne, divisée en deux sur le sujet des armes. Un livre haletant et rythmé, sans véritable temps mort avec en plus une héroïne très attachante.



BD ADULTE

Peau d'homme

HUBERT ET ZANZIM - GLÉNAT, 2020.

Dans l'Italie de la Renaissance, Bianca, jeune fiancée, hérite d'une mystérieuse "peau d'homme" qu'elle peut revêtir pour explorer le monde sous une apparence masculine. Elle se lance alors dans une aventure initiatique qui va bouleverser son destin. En mêlant religion et sexualité, morale et humour, *Peau d'homme* est une fable qui célèbre la diversité et l'ouverture d'esprit. Un récit émancipateur et moderne : un énorme coup de cœur !

FILM



The green knight

David LOWERY, 2025

Avec ce film, David Lowery réalisateur de A Ghost Story et Les Amants du Texas, revisite le Mythe Arthurien en adaptant le poème Sire Gauvain et le Chevalier vert. Il livre une œuvre et une quête initiatique passionnante et aux images et à la lumière absolument saisissantes. Le film est d'une beauté visuelle rare. Le choix osé de Dev Patel pour incarner Gauvain se révèle payant et la Bande originale de Daniel Hart finit nous emporter prouvant une fois de plus que David Lowery est l'un des cinéastes les plus intéressants de notre époque.



JEU VIDÉO

Split Fiction (PS5)

Hazelight Studio

Split Fiction vous plonge dans une multitude d'univers issus de l'imagination des deux héroïnes, Mio et Zoe, respectivement autrices de fantasy et de science-fiction. Le jeu propose une très grande variété dans le gameplay, chaque niveau donnant accès à des équipements et mécaniques de jeu différents pour chaque protagoniste. Cependant, Split Fiction vous laissera quand même l'opportunité de reprendre votre souffle en admirant des décors somptueux, ainsi que de profiter d'un scénario touchant. Attention : ce jeu se joue impérativement à deux !

LES GRANDS CRUS : *un quartier pensé pour l'équilibre*

Né dans les années 1980-1990, le quartier des Grands Crus illustre la volonté de concevoir une extension urbaine harmonieuse au sud de Chenôve.

En juillet 1986, le Conseil municipal décidait la création de la Zac des Grands Crus. Deux ans plus tard, les premiers travaux débutaient. Ce fut le dernier grand projet construit directement sous régie municipale, avant que ce rôle ne soit confié à des structures extérieures comme la SPLAAD. Entre 1987 et 1999, 550 logements ont vu le jour, accueillant près de 1 300 habitants. Situé sur la route éponyme reliant les prestigieux villages viticoles de Bourgogne, le quartier des Grands Crus s'est développé en parallèle des réflexions sur la restructuration du Grand Ensemble du centre-ville et les premières démolitions d'immeubles. L'objectif était clair : éviter les erreurs de l'urbanisme des années 1960 en construi-

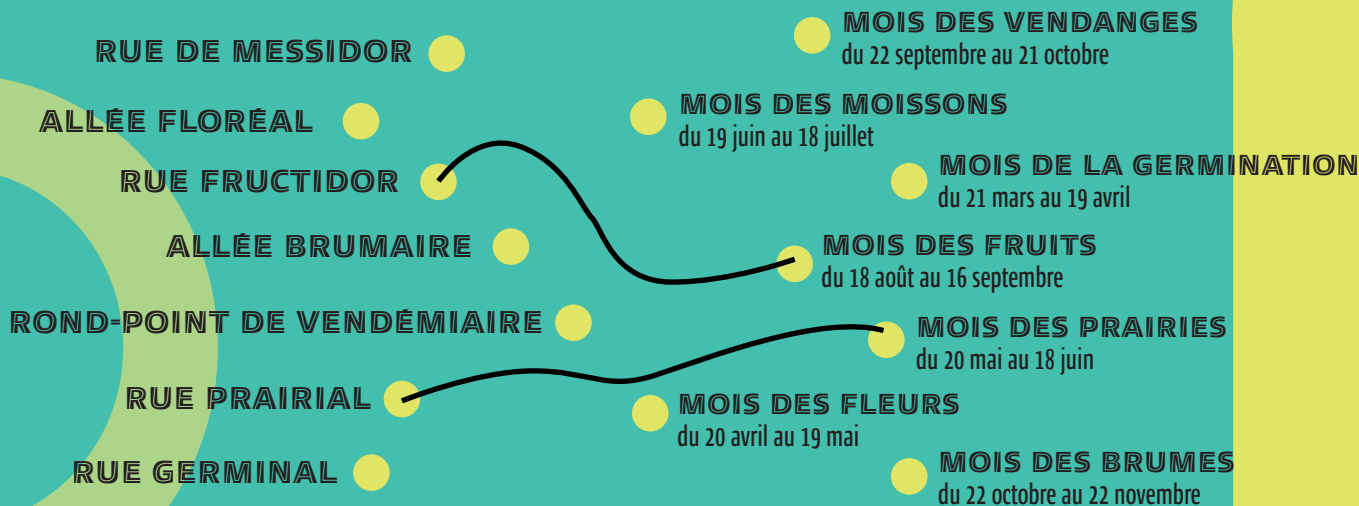


sant un quartier équilibré. Les Grands Crus combinent ainsi logements collectifs et pavillons à parts égales, avec un mélange de locatif et d'accession à la propriété. Le quartier intègre également des commerces de proximité, un groupe scolaire et de vastes espaces verts. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 32 hectares au total, dont 20 consacrés à l'habitat, près de 26 000 m² d'espaces verts et un parc tertiaire et technologique de 3 hectares accueillant des entreprises.

Histoire d'un quartier

Le saviez-vous ?

Les noms de rues du quartier des Grands Crus font écho à la Révolution Française et notamment au calendrier Républicain. Mais à quel mois de notre calendrier actuel correspondent-ils ?



ÉVÈNEMENTS

◆ Octobre

MERCREDI 22 OCTOBRE À 10H

Atelier de confection de bonnets pour Octobre Rose

📍 Maison des Aînés - Entrée libre

SAMEDI 25 OCTOBRE À 14H

Atelier initiation au dessin manga

📍 Bibliothèque-médiathèque - Sur inscription

◆ Novembre

DU 07 AU 14 NOVEMBRE

Le mois du doc « Les métamorphoses »

4 projections 📍 Bibliothèque-médiathèque - Sur inscription

SAMEDI 08 NOVEMBRE À 20H

Les Scarline's

Cabaret 📍 Le Cèdre - Tarif A

MERCREDI 05 NOVEMBRE À 14H30

L'Experimentarium

📍 Bibliothèque-médiathèque - Entrée libre

MERCREDI 19 NOVEMBRE À 15H

Atelier Réalité-Virtuelle

📍 Bibliothèque-médiathèque - Entrée libre à partir de 13 ans

LES 22 ET 23 NOVEMBRE

Concerts de la Sainte-Cécile - Par la Musique Municipale de Chenôve

📍 Le Cèdre - Inscription obligatoire

MERCREDI 26 NOVEMBRE À 16H

Rencontre avec Lucie Felix (autrice)

Dédicaces 📍 Bibliothèque-médiathèque - Entrée libre

MERCREDI 26 NOVEMBRE À 20H

« Extasia » de Yassine Ahajjam

Théâtre - 📍 Le Cèdre - Tarif A

◆ Décembre

DU 20 AU 23 DÉCEMBRE

« L'idéal Club » de la compagnie 26000 couverts

Cabaret Music-Hall - 📍 Le Cèdre - Tarif D

EN DÉCEMBRE

Noël Solidaire

► Lancement des illuminations sur l'Esplanade de la République avec les enfants du périscolaire et temps musical le vendredi **05 décembre à 18h**

► Téléthon et bal folklorique organisés par l'OMC le **samedi 06 décembre à 18h**

► Randonnée de l'OMS, départ à 9h le **dimanche 07 décembre**

► Concert de Noël au Cèdre le **mercredi 10 décembre à 19h**

► Journée festive sur l'Esplanade de la République et spectacle de Noël au Cèdre le **samedi 13 décembre à partir de 14h**

EXPOSITIONS

◆ Aux heures d'ouverture du Cèdre et de la Bibliothèque-médiathèque François Mitterrand

DU 07 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE

« La petite maison »

Par Pascal Lazzarotti (artiste en résidence au Cèdre)

📍 Le Cèdre

DU 14 OCTOBRE AU 27 NOVEMBRE

« Ces vies que je ne veux plus taire »

Par Guendouz Bensidhoum avec ATD Quart Monde

📍 Le Cèdre

DU 18 NOVEMBRE AU 27 DÉCEMBRE

« Prendre et surprendre »

Par Lucie Felix, "expo-jeu" pour les tout-petits

📍 Bibliothèque-médiathèque

DU 01 DÉCEMBRE AU 02 JANVIER 2026

« 80 ans de solidarité avec le Secours Populaire »

Avec le Secours Populaire de Chenôve

📍 Le Cèdre

◆ Cérémonie commémorative

MARDI 11 NOVEMBRE À 11H30

Armistice de la guerre 14-18 et hommage rendu à tous les Morts pour la France

📍 Monument aux morts

◆ Réunion d'information et de concertation sur le plan de circulation

JEUDI 13 NOVEMBRE À 19H

Secteur QPV/Kennedy

📍 Gymnase du Mail

JEUDI 11 DÉCEMBRE À 19H

Secteur Stade/Bazin/Ferry/Ateliers

📍 Gymnase Jules Ferry

◆ Conseil Municipal

LUNDI 15 DÉCEMBRE À 18H30

Conseil Municipal

📍 Salle du Conseil, Hôtel de Ville

Les élus dans les quartiers

LA MAIRIE MOBILE
se déplace dans les quartiers
tous les premiers mercredis
de chaque mois de 13h à 18h.



PARCOURS D'ÉTÉ



À partir du 05 novembre, la Mairie Mobile passe au parcours d'hiver !

Découvrez le nouveau tracé du vélo cargo de la Mairie Mobile. Cinq arrêts à travers la ville pour venir à votre rencontre :

- ◇ 13h - Parking Divia, rue des Ateliers
- ◇ 14h - Centre commercial Kennedy
- ◇ 15h - Immeuble Dyonisos
- ◇ 16h - Galerie marchande Super U
- ◇ 17h - Hall du Cèdre

Contactez votre maire et vos élu.es

Le maire et les élu.es de la majorité municipale vous reçoivent en mairie sur rendez-vous.

Contact :

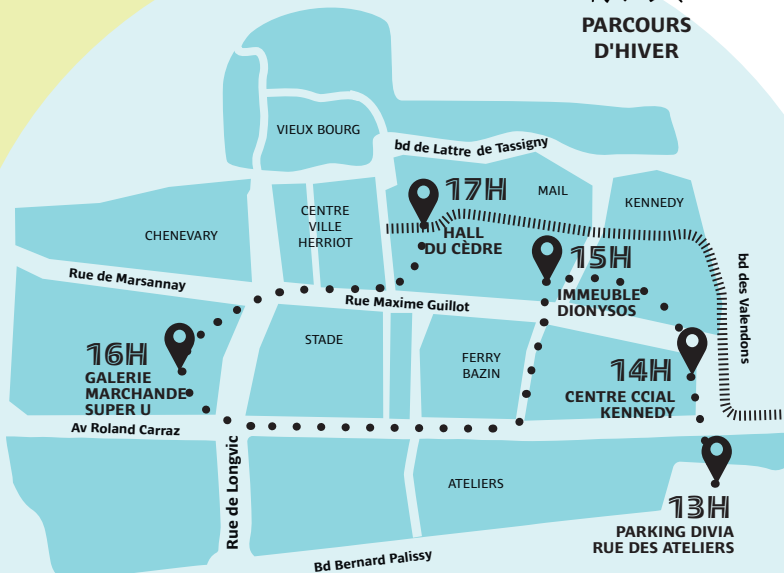
> par téléphone au 03 80 51 55 00
> Sur www.chenove.fr « accès rapides », rubrique « je demande un rendez-vous avec un élu ou le maire »

📍 2, place Pierre Meunier

Retrouvez également les élu.es dans les quartiers sur le parcours de la Mairie Mobile.



PARCOURS D'HIVER



Signalez un problème dans votre quartier

> sur www.chenove.fr, page d'accueil du site, « Accès rapides », rubrique « je signale/je m'exprime »



À PARTIR DU
5 DÉCEMBRE

n SOLIDAIRE **oël**
à Chenôve

RETROUVEZ LE PROGRAMME
SUR WWW.CHENOVE.FR

Ville de
> CHENÔVE